

P-2



VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX



Courriel: poste-st-jean@bape.gouv.qc.ca
Le 20 mai 2016

Transmis à l'attention de madame :
Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le président,
Monsieur le Commissaire,

Objet : Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Projet de construction du poste Saint-Jean à 315-25 kV et d'une ligne
d'alimentation à 315 kV à Dollard-Des Ormeaux

Le 17 mai dernier, à la fin de la deuxième partie des audiences du BAPE, monsieur Mathieu Bolullo d'Hydro-Québec a tenu la rectification suivante :

« Au sujet du mémoire qui a été présenté par le groupe 'Build-it underground', l'énoncé qu'on désire rectifier : le groupe dit ne pas avoir été informé de la tenue d'audience de la Régie de l'énergie. Le 23 octobre 2015, HQ a informé par courriel Monsieur Vincent Chevalier du dépôt du dossier d'Hydro-Québec à la Régie ; en précisant qu'il était possible pour les citoyens de soumettre des commentaires, et cette pièce est d'ailleurs disponible sur le site du BAPE. »

En réponse à cette affirmation, je désire mentionner que :

1. Monsieur Vincent Chevalier n'est qu'un des 50,000 résidents de la Ville de Dollard-des-Ormeaux et on ne peut définitivement pas prétendre qu'il les représente;
2. Nous comprenons maintenant que monsieur Chevalier a été avisé par Hydro-Québec mais qu'il n'a informé personne, n'a fait aucune représentation auprès de la Régie de l'énergie et ne s'y est pas présenté;
3. La Ville de Dollard-des-Ormeaux n'a pas été officiellement invitée à participer aux audiences de la Régie de l'énergie;
4. Nous n'avons reçu aucun avis de la Régie de l'Énergie à cet effet;
5. Nous n'avons vu aucun communiqué invitant les résidents à déposer un mémoire et/ou se présenter à la Régie de l'énergie.

Bien à vous,

Morris Vesely,
Conseiller du district no. 5 de la Ville de Dollard-des-Ormeaux